

#### **4. 1964-1965 : Le Pr. Courrier prend le contrôle des opérations**

---

*Premières expérimentations officielles. Biraben et Delmon guérissent des rats greffés de tumeurs réputées invincibles. On leur interdit de publier leur travail. Des chercheurs de Villejuif succèdent aux Bordelais. Guérin et Rivière obtiennent les mêmes résultats. Averti, Robert Courrier, professeur au Collège de France, père de l'endocrinologie moderne et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, prend le dossier en charge et fait procéder à une vérification des expériences en même temps qu'il informe les autorités ministérielles scientifiques de l'importance probable de la découverte d'Antoine Priore. Pour prendre date, il dépose discrètement sur le bureau de l'Académie deux notes rendant compte des premières expérimentations de Guérin et de Rivière.*

Toutes les portes s'étant fermées à Bordeaux, Priore et Berlureau se mettent à la recherche d'un autre support scientifique. Francis Berlureau a l'idée de contacter le Pr. Guérin qui dirige à Villejuif le laboratoire de médecine expérimentale, mondialement connu pour ses travaux sur les cancers greffés. Priore est venu à bout de la tumeur T8, jugée jusque-là invincible. Pour mieux contrer Priore, des cancérologues ont mis en doute la valeur de cette tumeur expérimentale. Guérin, découvreur avec Oberling de la T8, a peut-être son mot à dire sur la question.

Par l'intermédiaire d'un député de la Gironde, M. Richards, Berlureau et Priore obtiennent sous quarante huit heures un rendez-vous avec le Pr. Guérin. Ils partent pour Villejuif. Maurice Guérin est un grand monsieur. Il est bien entendu au courant des travaux de Biraben et Delmon mais il laisse Priore et Berlureau raconter toute leur histoire, depuis le début, depuis l'épisode de l'orange. Il ne juge pas, il ne commente pas, il ne cherche pas à percer le secret de Priore. Cancérologue et chercheur, une seule chose l'intéresse : les résultats obtenus par Biraben et Delmon sur la T8 en utilisant les rayonnements de l'appareil de Priore. Ce sont des faits précis et indiscutables. Il confirme à Priore qu'aucun procédé physique ou chimique n'est jamais venu à bout de la tumeur T8, pas plus d'ailleurs que d'une autre maladie, le lymphosarcome lymphoblastique 347.

Pour Guérin, le rayonnement mis au point par Priore constitue une nouvelle voie de recherche qu'il convient d'explorer. Il met à la disposition des Bordelais son laboratoire et son collaborateur, le Pr. Marcel René Rivière. Priore explique que la machine n'est pas transportable, qu'il s'agit d'un ensemble d'appareillages fixes occupant la plus grande partie de sa maison. Dans ces conditions, décide Guérin, Rivière ira à Bordeaux effectuer son expérimentation.

Commence alors pour Marcel René Rivière une longue période de voyages incessants et épuisants entre Paris, Rennes et Bordeaux. Chercheur à Villejuif, le jeune agrégé est également universitaire et il vient de recevoir une charge d'enseignement auprès de la faculté de médecine de Rennes. Dans ces conditions, il lui est matériellement impossible d'être présent en permanence à Bordeaux et de suivre de bout en bout l'expérimentation qu'on vient de lui confier. Là encore, le Pr Guérin trouve la solution. La présence permanente de Rivière n'est pas indispensable dans la mesure où, sur place, il y a des hommes comme

Francis Berlureau et Maurice Fournier qui, habitués aux exigences rigoureuses des expérimentations scientifiques, sont tout à fait aptes à effectuer les manipulations et les relevés quotidiens sous contrôle à distance de Rivière qui pourra se contenter de venir à Floirac un ou deux jours par semaine pour surveiller la bonne marche des opérations et collationner les résultats.

En fait, Rivière se débrouille pour être à Floirac presque en permanence. Pendant deux ans, il ne connaît ni repos, ni vacances, ni famille. Son dernier cours terminé à Rennes, il saute dans un train ou dans sa voiture et prend la route de Bordeaux d'où il ne revient que pour le cours suivant.

Et c'est la première expérimentation officielle menée par des scientifiques parisiens. La précision est importante : en 1964, dans le laboratoire de Priore, à Floirac, une équipe de chercheurs (Guérin et Rivière) de Villejuif commence une série d'expériences sur le cancer.

La première expérience est effectuée sur des rats greffés de la tumeur T8. Elle confirme, point par point, les résultats obtenus quelques années auparavant par Biraben et Delmon, résultats qui n'ont toujours pas été publiés. Dans une *Note présentée le 9 décembre 1964 devant l'Académie des sciences et signée de cinq noms : Marcel René Rivière, Antoine Priore, Francis Berlureau, Maurice Fournier et Maurice Guérin*, les chercheurs expliquent très simplement la façon dont ils ont procédé et les résultats qu'ils ont observés.

« .....

« La tumeur ayant servi pour ces expériences est la tumeur utérine T8 de Guérin. Il s'agit d'un épithélioma atypique qui s'accompagne dans tous les cas de métastases ganglionnaires, intéressant non seulement les ganglions superficiels, mais aussi les ganglions profonds... La durée d'évolution est rapide et n'exige que de trois à cinq semaines...

« Les animaux sont scindés en plusieurs groupes de 12 rats chacun. 24 rats greffés servent de témoins. Le traitement institué débute à des périodes plus ou moins proches du moment où est effectuée la greffe. Nous avons ainsi traité des animaux 2, 6, 10 et 14 jours après l'implantation du greffon tumoral. Les champs électromagnétiques utilisés sont de deux intensités, l'une de 300 gauss, l'autre de 620 gauss. Les temps d'exposition dans ces champs sont eux aussi variables. Ainsi les rats sont soumis à une irradiation durant 10, 20, 40, jusqu'à 90 minutes suivant les lots. Le traitement est arrêté selon les cas soit 25 jours, soit 37 jours après son début.

« **RÉSULTATS.** - Nous examinerons les observations enregistrées, d'une part en fonction de l'intensité des champs électromagnétiques utilisés, d'autre part en fonction du temps d'exposition des animaux dans ces champs.

« Les rats témoins greffés avec la tumeur T8 qu'on laisse évoluer normalement meurent après trois semaines, entre le 22<sup>e</sup> et le 30<sup>e</sup> jour.

« Les rats dont le traitement débute 2 jours après la mise en place de la greffe et qui sont placés dans un champ électromagnétique de 300 gauss durant 20 ou 40 minutes quotidiennement, arrivent tous à une stérilisation du greffon. Les rats greffés dans les mêmes conditions et irradiés à 620 gauss pendant 10, 20 ou 40 minutes sont eux aussi guéris.

« Lorsque le traitement est commencé 6 jours après la greffe, à une intensité de 300 gauss durant 20 ou 40 minutes chaque jour, on aboutit à la disparition des tumeurs. De même, lorsque l'intensité employée est de 620 gauss et cela quotidiennement pendant 10, 20 ou 40 minutes, la croissance des tumeurs est stoppée et celles-ci régressent complètement.

« Les animaux soumis 10 jours après la greffe à l'action des champs électromagnétiques d'une intensité de 620 gauss, voient disparaître leurs tumeurs et les métastases ganglionnaires qui à cette date avaient commencé à se développer.

« Enfin, lorsque le traitement est entrepris 14 jours après la greffe, les rats placés dans un champ électromagnétique de 620 gauss durant un temps d'exposition quotidien de 40 minutes, présentent des tumeurs et des métastases qui continuent à croître presque normalement. Ces animaux meurent entre le 28<sup>e</sup> et le 35<sup>e</sup> jour qui suivent l'implantation du fragment tumoral. Au contraire, si les rats sont maintenus dans ce champ 90 minutes tous les jours, les tumeurs et les métastases disparaissent totalement.

« La régression et la disparition des tumeurs et des métastases ont été observées uniquement du point de vue macroscopique, puisque nous voulions constater l'effet final du traitement. Ainsi dans le dernier lot traité 14 jours après la greffe, la régression de la greffe commence 5 jours après le début du traitement ; 12 jours après, on ne trouve plus de trace palpable de la tumeur greffée, ni des métastases ganglionnaires. Des études histologiques sont nécessaires à entreprendre pour se rendre compte des phénomènes qui se passent au niveau des tissus cancéreux au cours du processus régressif.

« On doit signaler que les traitements appliqués ne paraissent pas produire de réactions secondaires, tous les animaux montrant un état général absolument satisfaisant. Enfin, chez tous les rats ainsi traités, il n'existe aucune récurrence trois

mois après l'arrêt du traitement.

« DISCUSSION. - Sur le vu des résultats obtenus, il apparaît donc qu'un traitement par des champs électromagnétiques, tels qu'ils sont produits par l'appareil employé, est à même, non seulement d'enrayer le développement de la tumeur T8 greffée, mais encore de la faire régresser totalement et d'obtenir ainsi une guérison complète des animaux...

« Comme pour tous les agents physiques employés, deux facteurs semblent avoir une influence prépondérante, à savoir l'intensité des champs électromagnétiques et le temps d'exposition sous ces champs.

« En effet, il ne fait aucun doute que l'intensité des champs électromagnétiques joue un rôle primordial, comme il était logique de le prévoir. Ainsi, avec une intensité de 620 gauss, on obtient d'emblée des résultats beaucoup plus démonstratifs que ceux observés avec une intensité diminuée de moitié. La régression des tumeurs est alors plus rapide et, de ce fait, l'interruption du traitement est rendu possible beaucoup plus tôt.

« Malheureusement, la puissance de notre appareil étant restreinte, il a fallu se résoudre à faire varier le facteur temps et, là aussi, la durée d'exposition aux champs électromagnétiques étant plus élevée, les résultats enregistrés sont d'autant plus favorables. Nous avons vu que pour un traitement commencé 14 jours après la greffe, la guérison des animaux intervenait généralement pour une même intensité lorsque le temps d'irradiation atteignait 90 minutes, alors que pour 40 minutes, les effets des champs électromagnétiques s'avéraient impuissants à faire régresser les tumeurs.

« On peut se demander si l'intensité augmentant, on arriverait à des constatations identiques avec des temps d'exposition plus faibles et des séances plus espacées. Seules des recherches complémentaires pourront répondre à ces questions.

« Un certain nombre d'autres expériences sont en cours, effectuées sur diverses tumeurs transplantées et des tumeurs spontanées, dont les résultats seront publiés prochainement. Cependant, *d'ores et déjà, il ressort de ces premières observations que l'effet des champs électromagnétiques employés peut conduire à des données extrêmement intéressantes du point de vue du comportement biologique des greffes et comme action thérapeutique sur les tumeurs expérimentales.* »

Un résumé de quelques lignes précède le texte de cette note qui est publiée le 21 décembre 1964 par l'Académie des sciences (*C. R. Acad. Sc. Paris, t. 259, pp. 489-4897. Groupe 14*), sous le titre : *CANCÉROLOGIE. - Action des champs électromagnétiques sur les greffes de la tumeur T8 chez le rat* : « Des rats porteurs

de la tumeur T8, soumis à l'action de champs électromagnétiques à différents stades du développement de la greffe présentent, lorsque le traitement est appliqué à des doses suffisantes, une régression complète de la tumeur et la disparition totale des métastases qui l'accompagnent habituellement. » On ne peut être plus clair!

Rivière met en œuvre une autre série d'expériences portant sur une autre forme tumorale. Tout comme la tumeur T8, le lymphosarcome lymphoblastique 347 est réputé inguérissable. Et ses effets sont plus spectaculaires, plus étendus et plus rapides que ceux de la T8. « Il s'agit d'un sarcome lymphoblastique dont les greffes s'accompagnent dans tous les cas de métastases ganglionnaires généralisées. Les ganglions subissent une hypertrophie considérable et sont totalement colonisés par les cellules cancéreuses. De même, un syndrome leucémique s'installe très précocement et, dès le 5<sup>e</sup> jour qui suit l'implantation d'un fragment tumoral, on trouve dans le sang des éléments lymphoblastiques. Le nombre de ces cellules leucémiques augmente dans les jours qui suivent, pour atteindre un taux moyen de 250000 par millimètre cube de sang. Les frottis sanguins montrent des cellules de taille variable, la plupart arrondies, à gros noyau, souvent nucléolé, avec une couronne cytoplasmique très basophile. Les étalements de moelle confirment l'abondance des éléments leucémiques hémocytoblastiques en différenciation lymphoïde. Il existe une infiltration diffuse des principaux organes par les cellules pathologiques. La rate, fortement augmentée de volume, renferme une accumulation importante d'éléments leucémiques. Le foie et les reins sont envahis de façon massive... La durée d'évolution est rapide et n'exige pas plus de trois semaines au maximum, la majorité des animaux porteurs de la tumeur succombant entre le 13<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> jour. »

Cette définition assez terrifiante est contenue dans la *note signée Rivière, Priore, Berlureau, Fournier et Guérin*, note présentée le 8 février 1965 à *Académie des sciences*. En préambule de cette communication, une courte synthèse des travaux effectués, des observations relevées : « Des rats greffés avec le lymphosarcome lymphoblastique 347, soumis à l'action de champs électromagnétiques à différents temps d'évolution du processus cancéreux, montrent, lorsque le traitement est conduit à des doses appropriées, une régression complète des tumeurs et des métastases ganglionnaires généralisées qui les accompagnent. De même, le syndrome leucémique qui s'installe très précocement après la greffe, est lui aussi totalement enrayé, et les animaux présentent rapidement un état général satisfaisant qui persiste après l'arrêt du traitement. »

L'expérimentation de Rivière porte sur les stades d'intervention sur les durées d'irradiation, le champ électromagnétique étant maintenu à son intensité maximale de 620 gauss. Il obtient avec la 347 des résultats identiques à ceux obtenus avec la T8 et, de cette seconde expérimentation, il tire deux conclusions principales : « Ces recherches apportent d'ores et déjà la preuve que les champs électromagnétiques sont susceptibles de produire des effets thérapeutiques sur des types assez différents de néoplasmes. Cependant d'autres tumeurs de morphologie variée doivent être soumises à l'expérience afin de compléter ces premiers renseignements. »

La deuxième conclusion a déjà été formulée au terme de la première notre publiée par l'équipe de Rivière deux mois plus tôt : « Tous ces faits observés amènent naturellement à se demander si avec une intensité des champs électromagnétiques augmentée, les constatations expérimentales ne seraient pas améliorées. En effet il est logique de penser qu'avec une puissance accrue de l'appareil, les résultats pourraient être beaucoup plus rapides. »

Mais avant d'en arriver là, avant même d'entamer sa seconde série d'expériences, *Marcel-René Rivière fait entrer dans l'affaire Priore un personnage d'une envergure morale et scientifique hors du commun, le Pr. Robert Courrier. Robert Courrier a été formé par prestigieuse école d'endocrinologie de Strasbourg. Très jeune, il été l'initiateur de l'endocrinologie de la fécondation, notamment pour ses travaux sur la folliculine. C'est un chercheur renommé. Il occupé son premier poste d'enseignant à Alger avant d'être nommé, même pas quadragénaire, professeur au Collège de France. Quelques années plus tard, il est devenu secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Parallèlement, dans les années 70, il présidera l'Académie de médecine. C'est l'une des plus hautes autorités scientifiques françaises, sinon la plus grande. Il a aussi présidé le conseil scientifique de l'O.M.S.*

Rivière a effectué ses études de médecine à Alger où son père été haut fonctionnaire. Courrier a été son professeur et il n'a jamais perdu le contact avec lui. C'est d'ailleurs Courrier qui l'a dirigé sur la voie de l'agrégation. Lorsque Rivière achève sa première expérimentation avec les résultats que l'on sait, en même temps qu'il envoie son rapport à Maurice Guérin, il met celui qu'il considère comme son maître au courant de la découverte fantastique qui est expérimentée dans la banlieue bordelaise. Robert Courrier est passionné par ce que lui apprend son élève. Il se souvient que *dans la préface du livre de Guérin consacré aux cancers des animaux de laboratoire, Oberling affirme que « celui*

*qui obtiendra une action sur la tumeur T8 réalisera un progrès très important* ». Il semble bien que cette étape a été franchie et il convient donc de le faire savoir.

Le Pr. Courrier conseille vivement à Rivière de prendre date par une note à l'Académie des sciences. Il est convenu entre les deux hommes que Rivière enverra son texte au secrétaire perpétuel et que ce dernier, plutôt que de le présenter oralement à l'académie, le déposera simplement lors de la dernière séance de l'année pour qu'il soit enregistré par le bureau et publié dans les comptes rendus de la société, mais sans aucune publicité. On évitera ainsi que la presse soit informée des espoirs nés à Floirac. En matière de recherche, et tout particulièrement lorsqu'il s'agit du cancer, on a vite fait de tomber dans le sensationnalisme.

*Marcel René Rivière et ses collaborateurs rédigent donc une note que Robert Courrier dépose sur le bureau de l'Académie des sciences lors de la dernière séance de l'année 1964, le 9 décembre. La seconde note est déposée et enregistrée tout aussi discrètement le 8 février 1965. Entre-temps le Pr. Courrier s'est impliqué totalement dans ce dossier Priore qui devient « son » affaire. Vingt ans plus tard elle l'est toujours.*

Sa première démarche est d'envoyer une copie de la communication à Gaston Palewski ainsi qu'une note explicative. Le ministre d'État chargé de la Recherche scientifique et des Questions atomiques et spatiales a en effet prié le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de bien vouloir le tenir informé de toutes les communications qui lui sembleraient particulièrement importantes. Cet envoi en date du 16 décembre 1964, reçoit une réponse tardive sans doute en raison des fêtes de fin d'année. *Le 7 janvier 1965, Gaston Palewski répond à Robert Courrier : « ... J'estime que ces chercheurs méritent d'être encouragés au maximum et je suis prêt à leur accorder les crédits nécessaires à la poursuite de leurs travaux. J'ai demandé à M. Toussaint, membre de mon cabinet, d'entrer en rapport avec M. Rivière afin de faciliter ses recherches dans toute la mesure du possible. »*

A la réception de cette lettre prometteuse, Courrier décide de battre le fer tant qu'il est chaud. Considérant que le travail de Rivière peut être d'une importance capitale, il demande à M. Louis de Broglie et à M. Jacquinot, directeur général du C.N.R.S. de recevoir Rivière et Priore pour leur permettre d'entendre ce dernier leur décrire son appareil. Le mercredi 13 janvier à 14 h 15, de Broglie et Jacquinot reçoivent Priore et Rivière dans les locaux du secrétariat de l'Académie des



sciences. Priore paraît sympathique mais s'exprime très mal en français, ce qui ne l'empêche pas d'être très prolix. L'entretien dure environ une heure. L'impression de Louis de Broglie et de Jacquinot est assez défavorable. Ils conseillent à Priore de montrer son appareil à M. Servant, professeur de physique à Bordeaux. Priore répond qu'il ne demande pas mieux.

Après l'entretien, Louis de Broglie et Jacquinot semblent assez déçus et concluent que le seul fait qui semble intéressant, c'est que cet appareil qu'ils ne comprennent pas semble produire la guérison de certains animaux expérimentalement cancéreux.

Dans l'après-midi, Rivière et Priore sont également reçus, rue Royale, par Gaston Palewski et par M. Maréchal, délégué général à la Recherche scientifique. Le lendemain matin, Toussaint, le collaborateur du ministre, téléphone au Pr. Courrier pour lui dire que ni le ministre ni le délégué général n'ont compris quoi que ce soit à l'appareil de Priore. Maréchal se propose lui aussi de demander à Servant d'aller examiner à Floirac les installations de Priore chez qui il envisage également d'envoyer une mission de biologistes pour refaire l'expérience relatée dans la note déposée à l'Académie.

Robert Courrier se met immédiatement en rapport avec le délégué général à la Recherche scientifique et lui explique que si l'envoi d'un physicien chez Priore est logique et souhaitable, il serait injurieux pour Guérin et Rivière de faire reprendre leurs expériences par des biologistes, les deux chercheurs étant eux-mêmes des cancérologues de valeur. Maréchal accepte l'argument et décide alors d'envoyer non pas des biologistes mais un technicien supérieur qui répétera lui-même les expériences et les suivra du début à la fin, ce que Rivière n'a pu faire, étant trop souvent retenu à Rennes par ses obligations d'enseignant. Il va d'ailleurs proposer lui-même cette démarche à Rivière et à Guérin. Courrier suggère qu'il serait encore plus simple et plus rationnel de détacher Rivière et Guérin à Bordeaux le temps nécessaire à une expérimentation complète sous leur contrôle total et permanent. Il n'est pas entendu...

Rivière n'est pas tellement partisan d'une répétition des expériences sur les rats greffés de la tumeur T8. Il estime que c'est du temps perdu. Pour lui, la T8 n'est plus qu'un souvenir. Il a déjà réalisé une seconde expérimentation sur une autre tumeur, le lymphosarcome lymphoblastique 347, avec un succès total (il prépare la rédaction d'une note sur le sujet), et il est en train d'achever une troisième expérimentation sur des souris greffées d'un lymphosarcome dénommé LS2, et il veut la mener à bien. Or l'appareil n'est pas puissant et ne peut recevoir

que deux animaux à la fois. Dans ces conditions, il est impossible de mener de front deux expérimentations différentes. Rivière qui est certain de ses résultats estime une vérification superflue et suggère au Pr. Courrier de faire savoir au ministre qu'il ne sollicite pas de crédits pour ses recherches, qu'il désire les continuer en paix, que les prochains résultats seront publiés dans une nouvelle note dès qu'ils seront sûrs et que le texte de cette note sera envoyé à M. le Ministre.

En fait, une seule chose préoccupe Rivière : l'opinion personnelle du Pr. Courrier. Et il lui fait la proposition suivante : Notre expérimentation en cours se terminera vers la fin de ce mois. Ne pourriez-vous pas envoyer à ce moment-là votre assistante Mme Colonge avec un lot de rats greffés de la tumeur 347 ? Ainsi, aussitôt après nous, elle pourrait refaire la même expérimentation du début à la fin, en la contrôlant entièrement. Courrier est touché par la démarche de son élève qui se soumet entièrement à son contrôle et à sa décision.

Le lendemain matin à 8 h 45, M. Maréchal, la D.G.R.S.T., lui fait exactement la même proposition. Il souhaite que Courrier prenne sous son contrôle et sous sa responsabilité les travaux de Rivière. Il a confiance en Rivière mais il se doit de ne pas écarter la possibilité que celui-ci ait pu être trompé par Priore. Courrier l'informe que Rivière lui a fait la même proposition quelques heures plus tôt et que, par ailleurs, Priore a déjà pris contact avec Servant, ce qui plaide pour sa bonne foi. Une heure plus tard, le secrétaire perpétuel avise téléphoniquement M. Toussaint des dernières péripéties de l'affaire et en profite pour demander s'il ne serait pas possible de dédommager Rivière de ses frais de route. Le collaborateur du ministre de la Recherche estime que c'est prématuré. Courrier se met en colère: *Vous avez dépensé des millions pour des programmes et des hypothèses sur le cancer. Rivière vous apporte des faits !* Et il raccroche...

Le 20 janvier, Maréchal téléphone à Robert Courrier. Il a relu la note qui vient d'être publiée dans les comptes rendus de l'Académie des sciences, et il a eu une nouvelle entrevue avec Rivière. La D.G.R.S.T. estime que la note n'a aucune signification dans la mesure où on ignore tout de l'appareil qui a servi à l'expérimentation. Courrier n'accepte pas l'argument : le résultat biologique est là, ce qui permet sans doute de dire que l'appareil est efficace. D'ailleurs, le voile sera bientôt levé sur ce problème puisque Servant va pouvoir examiner l'appareil à son aise. (La suite des événements donne malheureusement tort au Pr Courrier. Servant rencontre Priore et visite son laboratoire, mais l'inventeur se borne à des explications générales souvent embrouillées et ne permet pas au physicien de

s'intéresser de trop près à ses installations. On reviendra plus loin sur cette attitude.) Courrier confirme enfin à Maréchal qu'une expérience contrôle sera effectuée dès la fin du mois, à la demande de Rivière, sans doute par Mme Colonge, assistée de biologistes bordelais de toute confiance.

Quelques jours plus tôt, le 16 janvier 65, Robert Courrier a en effet envoyé une lettre à un universitaire bordelais, le Pr. Raymond Pautrizel, scientifique de grande réputation qui dirige le laboratoire d'immunologie et de biologie parasitaire de la faculté de médecine. Ce chercheur, tout comme Courrier, n'hésitera à s'impliquer totalement dans l'affaire Priore et ne reculera devant aucun sacrifice pour faire reconnaître ce qu'il estime être une découverte essentielle. Aujourd'hui encore, il porte le dossier Priore à bout de bras. Seul ou presque.

Mais, en janvier 65, on n'en est pas encore là. Courrier demande simplement à Pautrizel dont il connaît la réputation de rigueur et de sérieux, de bien vouloir apporter aide et assistance à sa collaboratrice, Mme Colonge. Dans l'immédiat, il n'est pas question que Pautrizel prenne part à l'expérimentation projetée. Voici le texte de cette lettre qui fait date :

*Cher Monsieur Pautrizel. Vous êtes sans doute au courant de cette note qui vient de paraître dans le dernier numéro de nos comptes rendus en décembre 1964 ; note signée Rivière, Guérin et par les Bordelais Priore, Berlureau et Fournier.*

*Ce travail peut être d'un intérêt considérable au point de vue physique et cancérologique. Je l'ai signalé à M. Palewski. J'ai demandé en outre à M. Louis de Broglie et à M. Jacquinet du C.N.R.S. de recevoir Priore et Rivière. Ils n'ont rien compris aux explications peu claires de Priore, ni à son appareil compliqué. Ils lui ont suggéré de prier le Pr. Servant de Bordeaux de venir examiner son appareil sur place à Floirac. Priore qui respire la bonne volonté a déjà invité M. Servant à venir chez lui. Si vous pouvez atteindre ce collègue, je serais heureux d'avoir ses premières réactions et de les transmettre à M. Louis de Broglie.*

*Jusqu'ici, seuls les résultats biologiques existent et peuvent être jugés. Ils ont été en partie publiés. M. Rivière a donné à Priore des animaux implantés de tumeurs qui doivent les tuer en trois semaines ; or, ils ont guéri après le traitement. Le résultat est si passionnant qu'il faut en être absolument sûr. Au ministère de la Recherche, on remarque que Rivière - en qui on a une confiance absolue - n'a pu*

*assister à tout le traitement. Il va à Bordeaux autant qu'il peut, mais n'y est pas à demeure pour surveiller les expériences de bout en bout.*

*Vous connaissez, je crois, M. Berlureau qui est sur place et qui est, m'a-t-on dit, un homme sûr. Les animaux inoculés et traités ont-ils été bien marqués ? A-t-on pu suivre jour après jour la régression de la tumeur T8 ? On traite actuellement des animaux leucémiques. Rivière m'a montré des frottis et se propose de les suivre. M. Berlureau fait-il lui-même les prélèvements de sang ? Je répète que le résultat paraît tellement énorme qu'il nécessite le maximum de précautions et une surveillance de tous les instants.*

*Je connais de longue date Marcel-René Rivière, je l'ai poussé à l'agrégation, j'ai en lui la confiance la plus totale. Je fais des vœux ardents pour qu'on n'ait pas faussé ses résultats. Au fond, je ne puis croire à une erreur. Rivière m'a demandé lui-même de vérifier moi-même ses expériences. Je songe à envoyer à Bordeaux Mme Colonge. Pourriez-vous l'aider dans sa tâche ? Il s'agit de surveiller les animaux, d'assister au traitement avec l'appareil de Priore, de les reprendre pour les ramener le lendemain ; bref, de ne pas les quitter un instant. Je sais que Rivière trouve cela superflu, il en est même un peu irrité. Mais c'est dans son intérêt. Une expérience dont on est sûr doit être répétée à volonté ; il faut convaincre les plus sceptiques et le ministre de la Recherche pour que l'appareil soit amélioré et renforcé.*

*Pautrizel, dès réception de la lettre, téléphone à Courrier et lui indique qu'il se met entièrement à la disposition de ses collaborateurs. Comme tous les chercheurs français, il a la plus grande admiration pour le Pr. Courrier et il n'est que trop heureux de pouvoir collaborer, même indirectement, même modestement, avec ce grand monsieur de la Science. Et puis, sans même connaître le nom de Priore, il a entendu parler des recherches effectuées à Bordeaux. Par Berlureau. Le directeur des abattoirs s'est en effet toujours fait un devoir de fournir aux chercheurs bordelais, la plupart du temps démunis de crédits, le sang, les viscères, les organes, les parasites dont ils ont besoin pour leurs travaux de laboratoire. Un jour il a confié à Pautrizel qu'il collaborait à une recherche sur le cancer avec un inventeur n'appartenant pas au milieu scientifique. Raymond Pautrizel n'a pas cherché à en savoir plus, la cancérologie n'étant pas du tout son domaine, mais il a indiqué à Berlureau les noms de quelques scientifiques comme les Pr. Blanquet ou Gaston Mayer, qu'il serait peut-être utile de contacter. La lettre de Courrier lui remet ces souvenirs en mémoire.*

Courrier lui demande de venir le voir à Paris pour dresser un plan de travail. Au cours de cette réunion, *deux principes essentiels sont retenus. Tout au long de l'expérimentation qui va être entreprise, les animaux seront sous la responsabilité exclusive de Mme Colonge et du Pr Pautrizel. Enfin, personne à Bordeaux ne sera informé des travaux en cours.* Mme Colonge arrivera à Bordeaux le 25 janvier l'expérimentation commencera cinq jours plus tard.

Une fois ces détails mis au point, Courrier s'engage officiellement auprès des autorités scientifiques et ministérielle, par une lettre datée du 26 janvier (Mme Colonge est arrivée à Bordeaux la veille).

*A la demande du Pr. agrégé Marcel-René Rivière, je consens à prendre la responsabilité de la répétition d'une de ses expériences à Bordeaux sur l'influence anticancéreuse de champs magnétiques créés par l'appareil de M. Priore. Mais ceci aux conditions suivantes :*

*Mme Colonge exécutera elle-même toutes les expériences. Elle prendra en charge les rats que lui confiera M. Rivière : rats inoculés et rats normaux témoins. Elle sera seule à les soigner.*

*Elle les mettra en dépôt dans des cages cadénassées et dans un endroit retiré du laboratoire du Pr. Pautrizel à la faculté de médecine. A l'exception de Mme Colonge, aucune personne ne devra s'occuper de ces animaux.*

*Pour les expositions au champ magnétique, Mme Colonge rendra elle-même chez M. Priore, à Floirac, et y apportera tous les animaux, expérimentés et témoins, chaque jour, et les ramène elle-même chez M. Pautrizel.*

*Pendant le séjour des animaux à Floirac, Mme Colonge ne les quittera pas des yeux, aussi bien ceux qui sont en expérience que ceux qui attendent dans les cages cadénassées.*

*Elle me rendra compte par téléphone de la marche de l'expérience et me signalera les incidents qui pourront survenir. Si les rats ne peuvent être placés sous la surveillance constante et étroite de Mme Colonge, elle devra m'avertir et je renoncerai à prendre la moindre responsabilité.*

*Les rats qui mourront au cours de l'expérience seront autopsiés chez M. Pautrizel. L'expérience étant terminée, Mme Colonge ramènera les rats au Collège de France où M. Rivière et moi les examinerons.*

Les conditions édictées par Robert Courrier sont précises rigoureuses. On notera au passage la finesse d'esprit du savant qui dès la première phrase de sa note, met

bien les choses au point : C'est à la demande de l'expérimentateur lui-même qu'il organise une expérience de contrôle... Pendant dix-sept ans, Robert Courier ne cessera de noter dans le moindre détail toutes les péripéties de l'affaire Priore, en y ajoutant très souvent des commentaires aussi féroces que lucides.

Mme Colonge a quitté Paris pour Bordeaux le 25 janvier emmenant dans ses bagages 18 rats sur lesquels le Pr. Rivière a greffé le jour même une tumeur 347 (lymphosarcome lymphoblastique). Rose-Andrée-Marie Colonge, c'est un personnage. Maître assistant au Collège de France depuis trente sept ans, elle est la collaboratrice, le bras droit du Pr. Courier depuis vingt sept ans. Elle est bien décidée à appliquer à la lettre les consignes de son patron. Pautrizel l'accueille et l'installe dans un hôtel confortable du centre-ville, le *Normandie* à deux pas du Grand-Théâtre, au coin de l'esplanade des Quinconces. Il est convenu qu'il viendra la chercher tous les matins et qu'ils iront ensemble chercher les rats dont les cages cadenassées ont été enfermées dans une pièce inutilisée du laboratoire de Pautrizel, à la faculté de médecine, pièce dont le chercheur est le seul à posséder la clef. (De toute façon, personne dans son équipe n'est au courant de l'expérience qui va se faire.) Raymond Pautrizel emmènera ensuite Mme Colonge chez Priore, à Floirac, où il reviendra la chercher dans la soirée. Retour à la faculté pour enfermer les rats, quelques instants de détente et de discussion passionnante autour de la table familiale des Pautrizel et retour au *Normandie* pour une courte nuit de sommeil. L'emploi du temps quotidien de Rose-Andrée-Marie Colonge est réglé comme du papier à musique. Il ne varie pas d'un iota tout au long des trois semaines que dure l'expérimentation. Sauf à la fin, lorsque l'imprévisible se produit.

La collaboratrice de Robert Courier respecte scrupuleusement des directives du secrétaire perpétuel. Pas un seul instant elle ne quitte les rats des yeux dans le laboratoire de Priore. Un détail le montre bien. Il fera rire certains ; aux autres il donnera une idée de la superbe conscience professionnelle de cette femme : Elle se fait livrer un seau hygiénique et un petit paravent, ce qui lui permet, dans la journée, de satisfaire sur place, dans un coin du laboratoire, aux exigences de la nature, sans abandonner ses rats un seul instant. Pour les repas de midi, le problème est vite résolu : des sandwiches.

L'expérimentation se déroule sans incident. Tout comme Rivière l'a été quelques semaines plus tôt, Mme Colonge est impressionnée par les résultats obtenus.

Chaque soir, par téléphone, elle fait son rapport au Pr. Courrier. Les expériences sont terminées, il ne s'agit plus que de continuer, par sécurité, pendant quelques jours encore, l'irradiation des animaux traités, lorsque la chercheuse doit être hospitalisée. Elle n'a pas résisté aux changements de température. Dans le laboratoire de Priore, où les appareillages électriques fonctionnent jour et nuit, il règne une chaleur d'étuve ; les couloirs de la vieille maison sont le royaume des courants d'air ; à l'extérieur (on est en février), la température est humide et glaciale. L'organisme de Mme Colonge ne résiste pas à ces chaud et froid continuels. Elle commence à avoir de la fièvre. Le Pr. Pautrizel, inquiet, la fait examiner par un médecin. Verdict formel : hospitalisation immédiate. Dans la soirée elle est admise dans le service hospitalier du Pr. Broustet. Le fondateur de l'école bordelaise de cardiologie et son collaborateur, le Pr. Bricaud, l'entourent de leurs soins les plus attentifs. Ils vont la guérir et la remettre sur pied en quelques jours.

Dans l'immédiat, un problème urgent se pose. Mme Colonge est à l'hôpital, incapable de surveiller ses rats pendant la fin de l'expérimentation. Raymond Pautrizel téléphone en pleine nuit au Pr. Courrier pour l'informer de la situation. Celui-ci qui sait que la phase importante des expériences est terminée, que tous les résultats attendus ont été obtenus, estime que l'absence de sa collaboratrice ne sera pas dramatique et ne remettra rien en question, à condition toutefois que la surveillance des animaux puisse être assurée jusqu'à la fin de l'expérimentation par une personne de confiance choisie hors de l'entourage de Priore. Pautrizel propose de détacher à cet effet sa propre sœur, Anne-Nelly Pautrizel qui a été affectée à son laboratoire par le C.N.R.S. Et c'est ainsi que Mlle Pautrizel surveille, de façon aussi scrupuleuse que minutieuse, les dernières expériences sur les rats du Pr. Courrier.

Un beau jour de la dernière semaine de février, les Pautrizel donnent une réception dans leur nouvelle maison. Pendaïson de crémaillère mais surtout réunion amicale de tous ceux qui, à un moment donné, ont collaboré avec Priore. C'est enfin l'occasion de fêter la remise sur pied de Mme Colonge qui va repartir à Paris avec ses rats, toujours enfermés dans des cages cadénassées.

Pendant ce mois de février, il faut signaler deux autres événements. Le 8 février, Courrier a déposé discrètement sur le bureau de l'Académie des sciences la seconde note rédigée par Rivière, celle qui concerne le traitement et la guérison des rats greffés de lymphosarcome lymphoblastique 347. (C'est l'expérimentation

que Mme Colonge est en train de refaire à Floirac.) Il envoie un double de la note au ministre de la Recherche.

Enfin, Rivière soumet au secrétaire perpétuel une note rédigée à l'issue de sa troisième expérimentation, effectuée sur des souris greffées de lymphosarcome LS2, une tumeur assez semblable au 347 mais dont le comportement est extrêmement malin. En passant du rat à la souris, Rivière s'adresse à une autre espèce animale. Les résultats obtenus sont aussi stupéfiants que ceux des deux expérimentations précédentes. Courrier n'hésite pas : il présentera lui-même solennellement et oralement cette communication lors de la séance académique du 1<sup>er</sup> mars 1965. Il estime en effet qu'il est temps maintenant d'avertir la communauté scientifique des recherches effectuées dans la banlieue bordelaise.

*Le 1<sup>er</sup> mars 1965. Une date à retenir. Depuis ce jour, la communauté scientifique française et même internationale est divisée en quatre camps : Ceux qui croient au Rayon Priore, ceux qui n'y croient pas, ceux qui ne sont pas au courant et enfin ceux qui s'en foutent...*